

Informations communales

Modification du règlement d'organisation (annexe I, commission d'école enfantine et primaire)

La modification susmentionnée approuvée par l'assemblée municipale du 18 juin 2012 a été approuvée par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire. Cette modification est entrée en vigueur au 1^{er} août 2012.

Carte « Avantages Jeunes »

La carte Avantages Jeunes est disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Elle coûte Fr. 10.-- et propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes dans le Jura et le Jura bernois. La carte s'adresse à toute personne de moins de 30 ans. La carte est valable du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013. Une photo passeport est nécessaire pour l'établissement de la carte.

Révision intermédiaire de la caisse municipale

La fiduciaire Soresa a procédé à la révision intermédiaire sans avis préalable en date du 14 août dernier. Tout a été trouvé parfaitement en ordre.

Fermeture du secrétariat municipal

Le bureau municipal sera fermé le jeudi 20 septembre 2012.

Société de promotion de la commune de Saicourt

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 26 octobre 2012 à 20h00 à la halle de gymnastique du Fuet. L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2011
4. Rapport d'activités
5. Comptes saison 2011/2012
 - a) rapport du caissier
 - b) rapport des vérificateurs des comptes
 - c) approbation des comptes
6. Cotisations
7. Décharge du comité
8. Elections
 - a) du président
 - b) d'un membre du comité
 - c) d'un vérificateur des comptes
9. Activités saisons 2012/2013
10. Proposition des membres
11. Divers

Un apéritif sera servi à l'issue de l'assemblée.

Le Fuet, le 19 septembre 2012

Conseil municipal